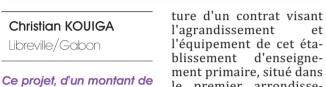
# 6 Société et Culture

# Coopération Gabon-Japon/Soutien à l'éducation

# Signature d'un contrat pour l'extension de l'école de Malibé 1



Signature de contrat d'extension de l'école de Malibé 1 entre l'ambassadeur du Japon, Masaaki Sato, et le directeur de ladite école, Claude Mve Milame.



le premier arrondisse-46 millions de francs enviment de la commune

à la sécurité humaine".

Japon, Masaaki Sato, et le

directeur de l'école pu-

blique de Malibé 1, Claude

L'AMBASSADEUR

ron, sera entièrement fid'Akanda. nancé par le Japon, dans

Evalué à plus de 46 mille cadre du programme de lions de nos francs, ce coopération bilatérale déprojet sera entièrement finommé "Dons aux microsnancé par le gouverneprojets locaux contribuant

> cadre de la coopération entre les deux pays portant sur les "Dons aux micros-projets locaux

ment japonais, dans le

contribuant à la sécurité



Echange des documents du contrat entre les deux parties.

pour cadre l'enceinte de ladite école, s'est déroulée en présence de quelques personnalités du monde de l'éducation, et du maire de 1er l'arrondissement de la commune d'Akanda, Ernest Ogandaga. Ce projet porte sur la construction d'un bâtiment de 4 salles de classe pour le primaire et le pré-primaire, qui seront toutes équipées en tables-bancs, bureaux et placards. Il prévoit aussi, en amont, l'assainissement du site. qui abritera le nouveau bâtiment et, en aval, la ségrilles de fer pour l'ancien et le futur bâtiment.

Ce chantier à venir, une fois terminé, améliorera considérablement conditions de travail du corps enseignant et d'apprentissage dans cette école. Il limitera également les effectifs pléthoriques, en renforçant les capacités d'accueil. Et, de facto, les enfants n'auront plus à parcourir de longues distances, à la recherche d'une autre école. A travers ce financement. l'école publique de Malibé 1 devient le 26e établissement d'enseignement pri-

personnalités. maire à bénéficier d'une aide du genre de la coopération japonaise. Dans son discours circonstanciel, le diplomate nippon a invité toutes les parties concernées par ce projet à œuvrer ensemble pour sa réussite, afin qu'il participe activement à l'épanouissement d'une frange des jeunes compatriotes et, partant, au développe-

Fort de sa propre expérience dans le domaine de l'éducation, qui constitue à tout le moins les fondements d'un développe-

ment économique et so-

cioculturel du Gabon.

ment socio-économique durable, le Japon entend toujours soutenir le gouvernement gabonais dans sa politique visant à renforcer et à rendre qualitatif son système éducatif. Une démarche s'inscrivant dans la droite ligne du Plan stratégique Gabon émergent.

Au nom du corps enseignant et des élèves, le dide recteur l'école publique de Malibé 1 a remercié le gouvernement japonais à travers son représentant diplomatique, pour cette contribution inestimable.

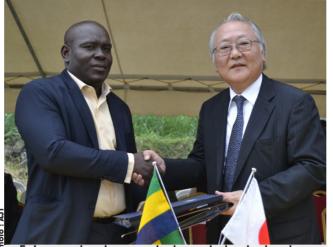


Photo de famille entre les donateurs, le corps enseignant, les élèves et diverses autres

humaine". Mve Milame, ont procédé La cérémonie, ayant eu curisation des portes avec jeudi dernier à la signa-ADDAX PETROLEUM ENSEMBLE, **NOUS PROGRESSONS** 

### ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON

**ANNONCE D'APPEL D'OFFRE N° 14/2015** RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES D'UN CABINET DE RESSOURCES HUMAINES

ADDAX PETROLEUM OIL AND GAS GABON INC. (appelé ci-après "Addax") opère plusieurs concessions pétrolières au Gabon.

Dans le cadre de la réalisation des prestations de services relatives aux ressources humaines, Addax invite les cabinets intéressés par les services susmentionnés, à déposer leur dossier pour se faire pré-qualifier.

Le dossier de pré qualification devra comprendre au minimum les pièces et justificatifs suivants :

- 1. Expérience dans la fourniture des produits/services demandés ; 2. Informations détaillées sur leur personnel et leurs équipements disponibles ;
- Informations sur leur situation financière: les 3 derniers bilans comptables ;
- Fiche Circuit;
- 5. Attestation d'assurance:
- Certificat d'imposition en cours de validité
- Attestation pour soumission (CNSS);
- 8. Statuts de l'entreprise ;
  9. Nom et fonction de la personne de contact pour cet appel d'offres ;

Il est à noter que tous les coûts engagés dans la phase de pré-qualification par les sociétés qui vont y prendre part sont à leur charge exclusive et entière. Seuls les cabinets pré-qualifiés recevront l'appel d'offres relatif aux prestations sus indiquées. En outre, ces derniers devront s'enregistrer dans le système de gestion des fournisseurs d'Addax (VMS).

Afin d'initier le processus de pré-qualification VMS, les sociétés intéressées doivent en sus des documents à transmettre sous pli fermé comme indiqué ci-dessous, s'inscrire par le biais du site internet d'Addax www.addaxpetroleum.com, cliquer sur "Working with us" puis "Become a vendor" et suivre le processus. Les fournisseurs déjà enregistrés sur VMS sont priés de mentionner leur code fournisseur dans leur demande de pré-qualification.

ions détaillées sur les services recherchés seront fournies dans le dossier l'appel d'offres

Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part d'Addax d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés. En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation à Addax et/ou à l'un de ses partenaires ne peut être réalisé de la part des sociétés pré-qualifiées. Addax se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

Seules les entreprises ayant fourni leurs documents de pré-qualification avant le 05 novembre 2015 à 12h00, date de fin de l'annonce, seront inclus dans le processus de pré-qualification.

Tous les documents de pré-qualification doivent être placés dans une enveloppe cachetée et scellée portant la mention suivante: « Demande de pré-qualification pour la réalisation des prestations de services de Ressources Humaines ", faisant référence à cette annonce, et adressée au :

> Directeur des Contrats et des Achats Addax Petroleum Oil & Gas Gabon Inc. BP 452, Zone Industrielle OPRAG, Port Gentil, Gabon